



© DG Trésor

Lettre économique d'Egypte

N° 94 – Mars 2019

Chers lecteurs,

Nous nous remettons de la visite du Président de la République en Egypte : un beau succès dont il faut maintenant savoir tirer les bénéfices. Le succès de cette visite c'est avant tout celui de nos entreprises qui ont su signer de nombreux accords avec des partenaires publics ou privés, qui sont autant d'opportunités à développer et de flux d'affaires en perspective. Nous saurons les accompagner lorsque ce sera nécessaire.

L'Egypte reste à l'honneur à Paris avec la grande exposition Toutankhamon, qui vient d'ouvrir ses portes à la Grande halle de la Villette. Nul doute que les visiteurs seront au rendez-vous de cet événement qui contribuera à réveiller l'intérêt de nos compatriotes pour l'Egypte éternelle. Cet intérêt, nous l'avons déjà testé sur le plan économique avec l'organisation le 15 mars dans les locaux de Business France, puis le 18 mars à la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence de deux événements de promotion de l'Egypte auxquels ont participé une centaine d'entreprises : l'Egypte intéresse, la success story du programme de réforme engagé sous l'égide du FMI aiguise la curiosité, les opportunités que représente ce marché en pleine mutation ne laissent pas indifférent. C'est une bonne nouvelle.

C'est d'autant plus une bonne nouvelle que les résultats de notre commerce bilatéral en 2018 sont en deçà de nos espérances : le volume global stagne à 2 milliards d'euros, tandis que notre excédent diminue fortement d'une année sur l'autre. Nous payons certainement le prix de la dépréciation de la devise égyptienne qui a eu pour effet le surenchérissement de nos exportations vers ce pays. Pour autant il n'y a pas de fatalité : le facteur prix doit être pris en compte pour entrer sur ce marché : le volume doit compenser le prix, les niches identifiées, les opportunités saisies. La stabilité politique et les bons résultats économiques du pays doivent encourager nos entreprises à venir sur ce marché prometteur.

Les résultats de la balance des paiements sont là pour nous le confirmer : l'Egypte semble bel et bien en phase de sortie de crise. L'excédent primaire affiché en fin d'année dernière se confirme cette année. Le tourisme reprend avec son effet positif sur les comptes. La confiance est là, mais elle ne doit pas endormir la vigilance et ralentir l'élan des réformes dont le pays a encore besoin. Mais il est clair que le pays est sur la bonne voie.

Bonne lecture,

Jérôme Baconin

Chef du Service Economique

[AU SOMMAIRE]

1. Le commerce France-Egypte en 2018
2. La balance des paiements égyptienne au premier trimestre 2018/2019
3. Performances du marché automobile égyptien en 2018
4. La nouvelle loi sur les investissements, un choix couteux ?
5. Brèves et indicateurs économiques

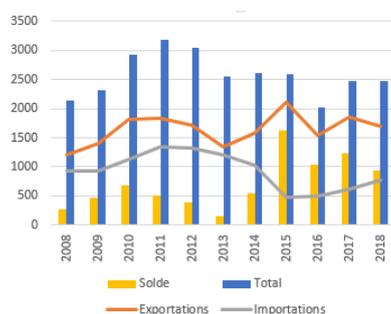


Relations bilatérales

Le commerce France-Egypte en 2018

Valentine Couderc

valentine.couderc@dgtresor.gouv.fr



Evolution des échanges FR-EG 2008-2018 (en M€)
(source : Douanes Françaises)

Selon les douanes françaises, **les échanges commerciaux entre la France et l’Egypte ont stagnés en 2018**, enregistrant une augmentation marginale de 0,2% à 2,5 Mds €. Ces derniers avaient pourtant augmenté en 2017, après avoir connu leur plus fort recul depuis 10 ans en 2016 (-27,5% à 2 Mds €).

Le solde commercial bilatéral, traditionnellement excédentaire, a nettement diminué de 23,9% pour atteindre 937 M€. Ce dernier est donc inférieur à 2016, année où une baisse significative avait été enregistré (-36,4% pour 1 Md€), mais reste largement supérieur à ceux enregistrés avant 2015 (environ 500 M€). Il constitue le **14ème excédent commercial de la France en 2018** (10ème en 2017), le 4ème dans la région ANMO (3ème en 2017) et le 1er au Proche-Orient (stable).

D’après la Banque Centrale d’Egypte (BCE), **la France est le 11ème partenaire commercial de l’Egypte sur l’année fiscale 2017/18¹** (3% des échanges totaux égyptiens), en recul de trois places par rapport à 2016/17 (2,8% des échanges). Du point de vue de la France, **l’Egypte reste un partenaire commercial modeste : 42ème client** (0,35% de nos exportations) et **62ème fournisseur** (0,14% de nos importations).

Après avoir surmonté la contraction de 2016 (-27,3%) l’année dernière, **les exportations françaises ont de nouveau baissées de 7,8% pour atteindre 1,7 Md €.** Cette baisse est le reflet des conséquences de la dévaluation de la monnaie nationale, de l’effondrement des exportations de céréales (1er poste d’exportation en 2015/16) et de l’absence de ventes aéronautiques.

Le principal poste d’exportation est celui des « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et information » (681 M€ soit 40% du total), en nette hausse depuis 2014 (malgré la chute en 2016 à 413 M€), suivi des « autres produits industriels » (636,9 M€ soit 37% du total) qui constituent traditionnellement une des bases de nos exportations. Enfin, le poste « matériel de transport » semble regagner une place importante dans nos échanges (162 M€ soit 9,4% du total), sans pour autant regagner le niveau pré-2012 (en 2011, 424 M€), tout comme le poste « produits des industries agroalimentaires » (137 M€, soit 8% du total), en constante croissance depuis 2013 (sauf en 2016, chute à 89M€).

Les ventes « **d’équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et information** » qui avaient fortement contribué au rebond de 2017 n’ont pourtant pas joué le même rôle cette année (+1,6% à 681 M€), notamment en raison de la baisse de ventes des « machines industrielles et agricoles, machines diverses » (-33,7% à 124,8 M€) et des « moteurs et turbines » (-73,5% à 8,9M€). L’augmentation des ventes de « produits informatiques, électroniques et optiques » (+17,6% à 416 M€) et des « instruments et appareils de mesure d’essai et de navigation » (+19,3% à 264M€) ont permis à ce poste de rester à sa place **de premier port d’export vers l’Egypte.**

Les « **autres produits industriels** » ont enregistrés une baisse de 3,7% à 636,9 M€ en raison d’un ralentissement des exportations de « produits métallurgiques et métalliques » (-26,3% à 94,7 M€) et des « produits manufacturés divers » (-4,5% à 23 M€). Les « **produits**

M \$	Année fiscale 2016-2017		Année fiscale 2017-2018	
1	EAU	5816	EAU	5823
2	Etats-Unis	4716	Etats-Unis	5786
3	Chine	4417	Chine	5021
4	Italie	4142	Arabie Saoudite	4625
5	Arabie Saoudite	3765	Italie	4510
6	Allemagne	3587	Allemagne	3983
7	Royaume-Uni	3068	Grande Bretagne	3854
8	Turquie	2923	Russie	3430
9	Russie	2829	Turquie	3072
10	Suisse	2690	Suisse	2884
11	France	2239	France	2637
12	Inde	2214	Inde	2629
13	Pays-Bas	1994	Espagne	2001
14	Qatar	1975	Brésil	1877

Principaux partenaires commerciaux de l’Egypte (source : BCE).

¹ En Egypte, l’année fiscale courre du 1er juillet au 30 juin.



Lettre économique d'Égypte n°94 – Mars 2019 © DG Trésor

pharmaceutiques » ont, en revanche, légèrement augmentés (+3,2% à 217,1 M€), ainsi que les « préparations pharmaceutiques » (+7,4% à 186,3 M€), et les « **produits chimiques, parfums et cosmétiques** » restent considérables, malgré une légère baisse (-3% à 213 M€).

Le poste « **matériel de transport** » n'a pas continué sur sa lancée de 2017 et n'a enregistré une hausse que d'1,7% à 162,7 M€, qui s'explique par le ralentissement des ventes « d'aéronefs et d'engins spatiaux » (-42,6% à 66,1 M€). La forte hausse des ventes de « **véhicules automobiles** » (+206,0% à 77,6 M€), se rapprochant ainsi des montants de 2014 (88 M€) et de 2015 (95 M€), n'a pourtant pas comblé ce retard. Cette hausse des ventes de véhicules est le reflet du redressement général du marché automobile égyptien, après deux années de récession, et de phénomènes individuels, comme le changement de distributeur local du groupe Peugeot, qui lui a permis de consolider sa place sur le marché. Le groupe Renault détient par ailleurs la part la plus importante sur le marché des véhicules importés (19,3%).

En revanche, les ventes de « **produits des industries agroalimentaires** » ont continué leur croissance et ont enregistré une hausse de 18% à 136,9 M€, dont celles du sucre (+111,3% à 54,6 M€) pour la deuxième année consécutive et des « légumes et melons » (+5,2% à 16 M€). Les ventes de « produits laitiers et fromages » ont baissé mais restent conséquentes (-27,1% à 29 M€).

La baisse significative des ventes « **d'hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives** » (-19% à 36,9 M€) contredit la tendance annoncée en 2017. Les ventes de « déchets industriels et ménagers » ont pourtant fortement augmentées (+315,2% à 5,8 M€), mais pas assez pour compenser la baisse de ventes de GNL (-34% à 27,7 M€). Le poids de « **produits pétroliers raffinés et coke** » se marginalise encore plus (-71,5% à 5,4 M€ soit 0,3% des exportations en 2018), alors qu'il représentait 15% du total des exportations françaises en Égypte en 2012.

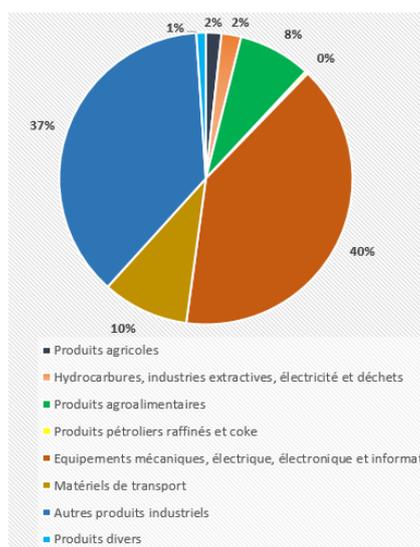
Les ventes de « **produits agricoles, sylvicoles et de la pêche** » ont continué leur effondrement, pour la troisième année consécutive, avec une baisse de 62% pour atteindre 29,3 M€ (0,2% des exportations en 2018). Les ventes de « **céréales, légumineuses et oléagineux** », c'est-à-dire principalement le blé ont achevé leur chute (-96,6% à 1,6 M€) et sont désormais quasi-nulles alors qu'elles représentaient 16% de nos ventes en 2015 (à 339,9 M€).

Enfin, la tendance annoncée en 2017 par l'explosion des ventes de « **production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision** » s'est inversée (-85,9% à 12,1 M€).

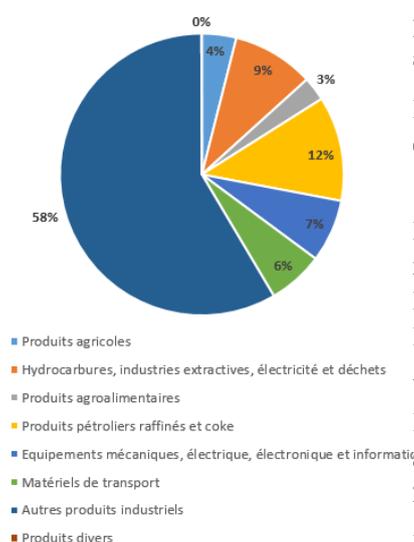
D'après la BCE, **la France est le 8ème fournisseur de l'Égypte en 2017/18 (1,99 Md\$) représentant 3,1% de ses importations totales** (10ème en 2016/17 ; 3,1% du total), derrière la Grande-Bretagne (2,1 Md\$) mais devant la Turquie (1,94 Md\$) notamment. La Chine reste le premier fournisseur de l'Égypte (8,6% des importations totales), suivie par les Emirats Arabes Unis (5,9%) et l'Allemagne (5,1%).

Le volume des importations a augmenté de 24,4% en 2018 à 769,1 M€. Il s'agit de la **3ème année consécutive** de hausse des importations, après 5 années de contraction entre 2011 et 2015.

Le principal poste d'importation est celui des « **autres produits industriels** » qui représente **58,38% de nos importations totales (449,2 M€)**. Parmi ces produits figurent les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (261 M€ soit 34% du total) dont la croissance est constante depuis 2015. Le 2nd poste est celui des « produits pétroliers raffinés et coke » (92 M€



Répartition des exportations françaises vers l'Égypte en 2018 (Source : Douanes Françaises)



Répartition des importations françaises à partir de l'Égypte en 2018 (Source : Douanes Françaises)



	Produits	2018
1	Instruments et appareils de mesures d’essai et de navigation	264
2	Préparations pharmaceutiques	186
3	Véhicules automobiles	78
4	Equipements de communication	75
5	Aéronefs et engins spatiaux	66
6	Autres produits chimiques n.c.a	65
7	Matériel de distribution et de commande électrique	57
8	Sucre	55
9	Ordinateurs et équipements périphériques	50
10	Matières plastiques sous formes primaires	38

Top 10 des exportations de la France vers l’Egypte en 2018 – en M€, CPF4. (Source : Douanes Françaises).

	Produits	2018
1	Engrais et composés azotés	117
2	Autres produits chimiques organiques de base	108
3	Produits du raffinage du pétrole	93
4	Autres vêtements de dessus	46
5	Appareils électroménagers	40
6	Equipements électriques et électroniques automobiles	40
7	Gaz naturel, liquéfié ou gazeux	34
8	Vêtements de dessous	33
9	Pétrole brut	32
10	Articles textiles confectionnés, sauf habillement	19

Top 10 des importations françaises à partir d’Egypte en 2018, en M€, CPF4 (Source : Douanes Françaises).

soit 12% du total) qui après une forte baisse depuis 2011, repart à la hausse depuis l’année dernière. Suivent les « hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets » (72 M€ soit 9,3% du total) qui repartent à la hausse depuis l’année dernière mais sont encore très loin des résultats pré-2014 (en 2012, 53,7% du total des importations à 711 M€). Enfin, le poste des « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » (55M€ soit 7,2% du total) reste, à son habitude, parmi les principales importations françaises.

Les achats « d’autres produits industriels » n’ont pas connu la même croissance qu’en 2017, même s’ils se maintiennent à un bon niveau (+5,1% à 449,2 M€). Cela s’explique notamment par la chute des achats « d’engrais et composés azotés » (-27,1% à 116,5 M€), qui reste malgré tout le **1er port d’importation**. Cette baisse a été compensée par la hausse des achats de « textiles, habillement, cuir et chaussures » (+11,6% à 127 M€), des « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (+2% à 261 M€) et des « appareils électroménagers » (+2,1% à 39,7 M€).

La hausse générale des importations s’explique principalement par la reprise des achats des « **produits du raffinage du pétrole** » (+799% à 92,5 M€) et du « **pétrole brut** » (+44,1% à 31,9 M€). Cela est dû à l’augmentation de l’activité des raffineries égyptiennes depuis 2016, mais ce montant reste dérisoire comparé à l’importation totale française de produits pétroliers.

Parmi les plus importantes hausses, on notera celle des « **hydrocarbures naturels et autres produits des industries** » (+84,4% à 66,0 M€), des « équipements électriques et ménagers » (+5,8% à 49 M€), des « agrumes » (+56,2% à 7,8 M€) et des « instruments et appareils de mesure » (+444,0% à 4,1 M€). Egalement à souligner, la croissance continue des achats de **GNL** (+160,4% à 33,9 M€), en raison de la réouverture du terminal de Damiette vers l’Europe.

Les importations de **véhicules automobiles** ont, quant à elles, baissé (-9,1% à 5,3 M€), pour la deuxième année consécutive.

Selon la BCE, **la France est en 2017/18 le 11ème client de l’Egypte (644 M\$) représentant 2,5% de ses exportations totales** (117ème client en 2016/17 ; 3,1% du total), derrière la Suisse (915M\$) et l’Espagne (769,4 M\$) notamment. Les Emirats Arabes Unis sont les 1ers clients de l’Egypte (10,2% des exportations totales), suivis par l’Italie (9,3%) et les Etats-Unis (7%).

[Retour sommaire](#)

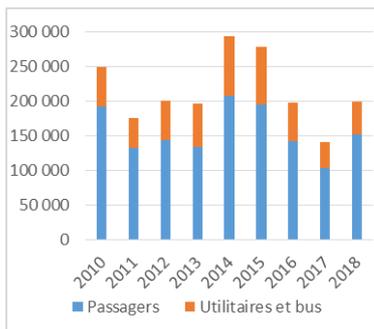


Politique sectorielle

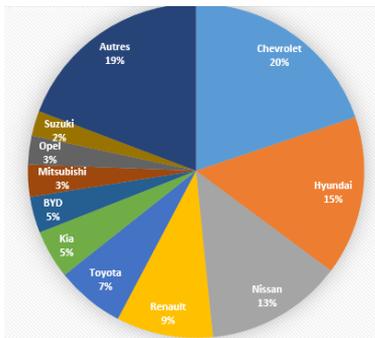
Performances du marché automobile égyptien en 2018

Jérôme Baconin

jerome.baconin@dgtrésor.gouv.fr



Evolution des ventes sur le marché automobile égyptien entre 2010 et 2018 (Source : Mansour Group).



Répartition des ventes automobiles (toutes catégories confondues) par constructeur en 2018 (Source : Mansour Group).

Après une année 2017 qui a vu le marché automobile s'effondrer en raison des conséquences de la crise économique et financière et la dépréciation de la Livre égyptienne qui a perdu plus de la moitié de sa valeur par rapport aux devises fortes allié à une inflation record (34% en juillet 2017), 2018, année de la stabilisation économique, a vu le marché se redresser. Ainsi alors qu'en 2017 seulement 140 000 véhicules avaient été vendus, contre près de 200 000 en 2016, 2018 a vu un retour aux volumes de 2016. Le redressement a été plus fort sur le segment des véhicules passagers individuels, avec 151 000 véhicules vendus en 2018 (+46%) contre 104 000 en 2017, dépassant le niveau de 2016 qui était alors de 142 000 ventes, que sur le segment des bus et utilitaires avec un résultat de 48 000 ventes (+30%) contre 37 000 en 2017 et 56 000 en 2017. Ce moindre résultat des utilitaires peut s'expliquer par à la fois le sous-équipement en plateformes logistiques du pays et une économie réelle qui tarde encore à redémarrer avec un indice PMI qui reste durablement inférieur à 50.

Pour autant, malgré un redressement l'année dernière, cette performance s'inscrit dans la moyenne de celle des années pré-2016, soit à un niveau très en deçà du potentiel attendu d'un pays de 100 millions d'habitants. Sur le seul segment des véhicules passagers individuels, depuis 2010 le niveau des ventes n'a approché ou atteint le seuil des 200 000 véhicules vendus qu'en 2010, 2014, et 2015, oscillant les autres années entre 100 000 et 150 000. L'une des caractéristiques du marché égyptien est sa vétusté et l'absence de politique d'incitation au renouvellement du parc automobile de la part des autorités.

En raison de la taille potentielle du marché égyptien et de la compétitivité de l'Égypte depuis la dépréciation de la devise nationale, les autorités cherchent à faire venir les constructeurs pour développer des chaînes de montage, avec en perspective l'exemple marocain, pour faire de l'Égypte un futur hub automobile. Après avoir mis de côté le projet de stratégie automobile, critiqué par la profession et en opposition avec l'accord d'association UE-Égypte, et qui prévoyait des incitations graduelles pour l'assemblage de véhicules avec des parts croissantes de composants fabriqués en Égypte, le ministère de l'industrie et du commerce est revenu à une approche plus pragmatique au cas par cas, mais avec toujours le même objectif : inciter des constructeurs à s'installer en Égypte.

Aujourd'hui, plusieurs marques assemblent des véhicules en Égypte avec des partenaires locaux (Nissan, Hyundai, Chevrolet, BYD, Chery, Lada, Jeep, Toyota ou Geely), mais dans des quantités relativement faibles (59 000 véhicules en 2018, soit 39% du marché des véhicules passagers), le marché restant dominé par les véhicules importés (93 000 véhicules, 61%). On relèvera ainsi que sur les 3 premières marques de véhicules passagers, Hyundai, la première, importe 17 000 véhicules et en assemble localement 130 000, tandis que Nissan en assemble localement 19 000 et en importe 4 700, quant à Renault, troisième du classement importe l'intégralité de ses ventes, soit 18 400 véhicules. On constate ainsi que produire localement n'est pas déterminant, en termes de parts de marché, pour un constructeur.

Si Renault, quatrième vendeur sur le marché égyptien (tous types de véhicules confondus), est déjà bien implanté sur le marché avec près de 20 000 véhicules vendus en 2018 (+95% par rapport à 2017), Peugeot reste un acteur marginal du marché mais affiche une forte ambition de croissance (3 100 en 2018, +330% par rapport à 2017), notamment depuis le changement de partenaire local, le groupe Mansour.

[Retour sommaire](#)



Politique économique

La balance des paiements égyptienne au premier trimestre 2018/2019

Isabelle Rose

isabelle.rose@dgtresor.gouv.fr

1. Le déficit courant se stabilise sous l'effet du creusement du déficit commercial et malgré la bonne performance de la balance des services.

Après s'être réduit significativement au cours de l'année 2017/2018 (de 8,4 mds\$ en 2016/2017 à 6 mds\$ en 2017/2018), le déficit du compte courant s'est stabilisé au même niveau qu'au premier trimestre 2017/2018 à 1,75 md\$, soit 0,6% du PIB, en raison de l'augmentation du déficit commercial.

en mds\$	T1 2017/2018	T1 2018/2019
Solde balance courante	-1,75	-1,75
<i>en % du PIB</i>	<i>-0,7%</i>	<i>-0,6%</i>
Solde balance commerciale	-8,91	-9,89
<i>en % du PIB</i>	<i>-3,6%</i>	<i>-3,3%</i>
<i>dont hydrocarbures</i>	<i>-0,97</i>	<i>-0,69</i>
<i>autres</i>	<i>-7,94</i>	<i>-9,21</i>
Solde balance des services	2,85	4,28
<i>dont revenus du tourisme</i>	<i>2,7</i>	<i>3,9</i>
<i>dont revenus du Canal de Suez</i>	<i>1,38</i>	<i>1,44</i>
<i>Transferts</i>	<i>5,83</i>	<i>5,91</i>
<i>dont transferts expatriés égyptiens</i>	<i>5,82</i>	<i>5,91</i>
Solde compte de capital et financier	6,2	1,6
<i>dont flux d'IDE (net)</i>	<i>1,8</i>	<i>1,1</i>
<i>dont flux d'inv. de portefeuille (net)</i>	<i>7,5</i>	<i>-3,2</i>
<i>dont autres investissements (net)</i>	<i>-3</i>	<i>3,9</i>
Solde balance des paiements	5,1	0,3

Source: BCE



Source : BCE.

Le déficit de la balance commerciale se creuse à 9,9 mds\$ au T1 2018/2019 contre 8,9 mds\$ au T1 2017/2018. La hausse de 16,2% des exportations, de 5,8 mds\$ à 6,8 mds\$, est tirée par l'augmentation de plus de 57% des exportations d'hydrocarbures, résultant à la fois d'un effet-prix et d'un effet-volume. Les exportations hors-hydrocarbures diminuent de 2%, de 4 mds\$ à 3,5 mds\$, en raison de la diminution des exportations d'or et de produits semi-finis. Quant aux importations, elles augmentent de plus de 13%, passant de 14,7 mds\$ au T1 2017/2018 à 16,7 mds\$ au T1 2018/2019. Les importations hors hydrocarbures augmentent d'un peu moins de 10% en raison de la hausse des entrées de biens intermédiaires nécessaires à la production (pièces détachées, accessoires pour automobiles et machines agricoles, bois brut et densifié, câbles etc...). Les importations d'hydrocarbures augmentent également de 2,8 mds\$ à 3,5 mds\$ sous l'effet de l'augmentation des prix internationaux et malgré la diminution des quantités de gaz naturel importées.

L'excédent de la balance des services poursuit son augmentation entamée au cours de l'année dernière, passant de 2,8 mds\$ au T1 2017/2018 à 4,3 mds\$ au T1 2018/2019. Celle-ci résulte principalement de la consolidation du surplus de la balance touristique qui passe de 2 mds\$ à 3,2 mds\$, soit une augmentation de 60%. **Cette performance témoigne de l'attractivité retrouvée de l'Égypte auprès des touristes** qui, d'après l'OMT, auraient été 11,3 millions en 2018 à visiter l'Égypte contre 8,3 millions en 2017, même si ces chiffres restent en deçà des niveaux pré-2013 (12,2 M de touristes en 2012/2013).

Les deux autres rentes traditionnelles de l'Égypte progressent également, qu'il s'agisse des recettes tirées de l'exploitation du Canal de Suez (+4,3% à 1,4 md\$) ou des transferts nets d'expatriés (+1,4% à 5,9 mds\$).

2. L'excédent du compte de capital et financier se réduit nettement en raison du ralentissement des entrées d'IDE et la poursuite des sorties de capitaux.

L'excédent du compte de capital et financier se réduit à 1,6 md\$ au T1 2018/2019 contre 6,2 mds\$ au T1 2017/2018, soit une diminution de plus de 75%.

Pour le deuxième trimestre consécutif, **les flux d'investissement de portefeuille sont négatifs** (-2,83 mds\$ au T4 2017/2018 et -3,24 mds\$ au T1 2018/2019 contre 7,5 mds\$ au T1 2017/2018), reflétant les sorties nettes de capitaux étrangers, en particulier les ventes nettes de titres publics (*T-Bills* et *T-Bonds*), intervenues dans le sillage de la crise des pays émergents ayant impacté l'Égypte.



Lettre économique d'Égypte n°94 – Mars 2019 © DG Trésor

Les flux nets d'IDE demeurent positifs mais continuent leur ralentissement, pour le deuxième trimestre consécutif, **et s'inscrivent en baisse de 40% par rapport au T1 2017/2018**. Les IDE entrants en Égypte étant principalement concentrés sur le secteur des hydrocarbures (67,3% au cours de l'année fiscale 2017/2018, 11,2% pour les services et 10% pour l'industrie manufacturière), ce ralentissement s'explique principalement par la mise en production du champ gazier de Zohr, principal source d'IDE au cours des dernières années. Enfin, **la catégorie des « autres investissements » du compte financier affiche un excédent de 3,9 mds\$** contre un déficit de 3 mds\$ au T1 2017/2018 s'expliquant principalement par la hausse des engagements de la Banque Centrale et des banques commerciales vis-à-vis de l'étranger.

Traduisant se léger excédent de la balance des paiements, **les avoirs extérieurs (or inclus) de la BCE ont légèrement augmenté à la fin du mois de septembre 2018 à 44,5 mds\$, soit 6,5 mois d'importation de biens et services**, par rapport à la fin du mois de juin 2018 où ils s'étaient établis à 44,3 mds\$ (soit 5,5 mois d'importation de biens et services). Ils s'établissaient à 44,1 mds\$ fin février 2019, soit 6,4 mois d'importation de biens et services.

[Retour sommaire](#)

Actualité juridique

Frederique Leger (CCEF)
frederique.leger@dentons.com

大成 DENTONS

in association with Afifi Law office

[Site internet du cabinet Dentons](#)

Les avis formulés dans cette rubrique reflètent les opinions de leurs auteurs et n'engagent aucunement le Service Economique.

La nouvelle loi sur les investissements, un choix couteux ?

La nouvelle loi sur les investissements, promulguée en 2017, et présentée, à juste titre à bien des égards, comme une avancée majeure du système légal égyptien afin de renforcer la croissance économique, et garantissant et protégeant les investisseurs d'un certain nombre de décisions arbitraires, recèle cependant une surprise de taille.

En effet, jusqu'à ce jour, la loi No. 72/2017, ne contient aucune disposition prévoyant un plafond des frais de notaire. Quel rapport ? me direz-vous.

Il faut se plonger brièvement dans les procédures, souvent opaques pour les investisseurs, de ratification des minutes des assemblées générales extraordinaires visant à modifier les statuts d'une société pour comprendre la portée de cette omission. En effet, ce processus de ratification comprend un certain nombre d'étapes obligatoires, dont la notariation du contrat de modification des statuts par le notaire public égyptien. Qui dit notariation, dit frais de notaire.

Si la loi générale sur les sociétés, la loi No.159/1981, prévoit dans son article 21 que les frais de notaire s'élèvent à 0.25% du capital avec un plafond à EGP 1,000 et l'ancienne loi sur les investissements, la Loi No. 8, prévoit dans son article 4 un plafond à EGP 500, la loi No. 72 est totalement silencieuse à ce sujet.

En l'absence de dispositions spécifiques, les frais de notaire tels que prévus dans la loi No. 70 de 1964 (organisant ces dits frais) s'appliquent, en l'occurrence : 0.25% du capital si ce



Lettre économique d'Égypte n°94 – Mars 2019 © DG Trésor

dernier n'excède pas EGP 2,000 et 0.5% du capital, si celui-ci excède EGP 2,000, sans plafond...

En pratique, la modification de l'adresse d'une société établie sous la loi No. 72 et ayant un capital de 10 million de livres égyptiennes, entraîne des frais de notaire de EGP 50,000, cent fois plus que sous l'ancienne loi sur les investissements.

La situation devrait cependant s'améliorer dans un futur relativement proche. En effet, le législateur ayant pris conscience de cette omission et de son l'impact, pour le moins négatif dans un contexte de restauration de la confiance des investisseurs, s'apprête à amender la Loi No. 72. Parmi les amendements attendus, un nouveau cap des frais de notaire devrait être introduit, à hauteur de EGP 10,000, les frais de notaire devant eux s'élever à 0.25% du capital payé.

Dans l'attente de la promulgation de cet amendement, il semble judicieux pour toute société établie sous la Loi No.72 de suspendre, dans la mesure du possible, toute décision visant à modifier ses statuts.

[Retour sommaire](#)

Brèves et indicateurs

Isabelle Rose

isabelle.rose@dgtresor.gouv.fr

Service Economique Régional

Brèves économiques

- D'après le Ministre des Finances, la croissance en volume du PIB s'établirait à 6,1 % et le déficit public à 7,2 % du PIB au cours de l'année fiscale 2019/2020.
- Moody's a maintenu le système bancaire sous perspective « positive ».
- Fitch a relevé la note souveraine de l'Égypte de B à B+. Elle est assortie d'une perspective « stable ».
- D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre des touristes serait passé de 8,3 M en 2017 à 11,3 M en 2018, soit une augmentation supérieure à 36%.
- D'après l'enquête conduite par Ernst & Young, le coefficient d'occupation des hôtels (4 et 5 « étoiles ») au Caire est passé de 65,4% en 2017 à 73% en 2018.
- La Banque Centrale a diminué ses taux directeurs de 100 pb.
- Pour la première fois depuis bien longtemps, le montant des subventions au prix des carburants (EGPC) et à celui des produits alimentaires de base (GASC) a diminué en valeur absolue. Il a été ramené de 69,07 mds d'EGP (soit 14,2% des dépenses publiques) au cours des six premiers mois de l'année fiscale 2017/2018 à 68,73 mds d'EGP (soit 12% des dépenses publiques) au cours des six premiers mois de l'année fiscale 2018/2019.
- L'Égypte a levé 4 mds\$ sur le marché international des capitaux. 750 M\$ l'ont été à échéance de 5 ans (moyennant un taux d'intérêt de 6,2%), 1,75 md\$ l'ont été à échéance de 10 ans (moyennant un taux d'intérêt de 7,6%) et 1,5 md\$ à échéance de 30 ans (moyennant un taux d'intérêt de 8,7%). La demande aurait été plus de cinq fois supérieure à l'offre.



Lettre économique d'Égypte n°94 – Mars 2019 © DG Trésor

- 200 M\$ auraient été versés aux opérateurs pétroliers (*IOCs*) au mois de décembre 2018, ce qui aurait permis de ramener le stock d'arriérés de paiement à un peu moins d'1 md\$. L'objectif affiché par le Ministre du Pétrole est de l'apurer avant la fin de l'année 2019.
- Calculé hors secteur des hydrocarbures par la *Central Agency for Public Mobilization & Statistics* (CAPMAS), l'indice de la production industrielle est passé de 124,63 en 2017 à 128,33 en 2018. Il s'établissait à 133,68 au mois de décembre 2018 (au lieu de 128,12 au mois de décembre 2017).
- Alors qu'elle était positive à hauteur de 3,19 mds\$ à la fin du mois de décembre 2017, la position nette en devises des banques était négative à hauteur de 6,39 mds\$ à la fin du mois de décembre 2018.
- Calculé en termes nets, le montant des avoirs extérieurs (or inclus) de la Banque Centrale est passé de 42,52 mds\$ à la fin du mois de février 2018 à 44,06 mds\$ à la fin du mois de février 2019.
- D'après le Ministre du Pétrole, une offre publique de vente (OPV) portant sur 24% du capital d'*Engineering for Petroleum & Process Industries* (ENPPI) sera lancée dans le courant du premier semestre 2019.
- Le *Purchasing Managers' Index* a été ramené de 49,8 au cours des deux premiers mois de l'année 2018 à 48,35 au cours des deux premiers mois de l'année 2019.
- Le montant des T-Bills détenus par les non-résidents a été ramené de 19,94 mds\$ à la fin du mois de janvier 2018 à 13,24 mds\$ à la fin du mois de janvier 2019.
- Les recettes dégagées par l'exploitation du canal de Suez sont passées de 3,237 mds\$ au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2017/2018 à 3,374 mds\$ au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2018/2019, soit une augmentation voisine de 4%.
- Le taux moyen des Bons du Trésor à 3 mois est passé de 18,58% au mois de novembre 2017 à 19,46% au mois de novembre 2018.
- Le déficit public est passé de 218,09 mds d'EGP (soit 4,9% du PIB) au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2017/2018 à 222,53 mds d'EGP (soit 4,2% du PIB) au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2018/2019. Quant au solde primaire, il est passé d'un déficit de 0,3% du PIB à un excédent de 0,46% du PIB dans le même temps.
- Le montant des intérêts payés au titre de la dette publique est passé de 204,75 mds d'EGP (soit 35,9% des dépenses publiques) au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2017/2018 à 246,63 mds d'EGP (soit 36,3% des dépenses publiques) au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2018/2019.
- Le montant de la dette domestique s'établissait à 3609 mds d'EGP (soit 68,7% du PIB) à la fin du mois de septembre 2018.
- Le service de la dette publique est passé de 345,2 mds d'EGP (soit 8,1% du PIB) au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2017/2018 à 387,75 mds d'EGP (soit 7,4% du PIB) au cours des sept premiers mois de l'année fiscale 2018/2019.



Brèves et indicateurs

Indicateurs économiques

Indicateurs trimestriels		Juil-Sept 2017	Oct-Déc 2017	Jan-Mars 2018	Avril-Juin 2018	Juil-Sept 2018
Taux de croissance réel du PIB (y/y) <i>aux prix du marché</i>		5	5,3	5,4	5,4	-
Comptes externes <i>en Mds USD</i>	Solde commercial	-8,9	-9,8	-9,3	-9,3	-9,9
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1	-1,2	-1,2	-0,3	-0,7
	Balance des services	2,8	2,5	2,5	3,3	4,3
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,7	2,3	2,3	2,6	3,9
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,4	1,4	1,4	1,5	1,4
	Transferts privés (nets)	5,8	7,1	6,4	6,8	5,9
	Compte courant	-1,6	-1,8	-1,9	-0,6	-1,8
	Compte de capital et financier	6,2	4,2	8,6	3	1,6
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,8	1,9	2,3	1,7	1,1
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	7,5	0,5	6,9	-2,8	-3,2
Balance des paiements	5,1	0,5	5,4	1,8	0,3	
Indicateurs mensuels 2018 - 2019		Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	17,5	15,7	12	12,7	14,3
	Inflation sous-jacente	8,9	7,9	8,3	8,6	9,2
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	16,75	16,75	16,75	16,75	15,75
	Taux de refinancement	17,75	17,75	17,75	17,75	16,75
Taux de change <i>moyenne mensuelle, cours médian</i>	LE pour 1EUR	20,58	20,36	20,38	20,41	19,95
	LE pour 1USD	17,91	17,91	17,92	17,88	17,58
Réserves officielles (en Mds USD) <i>à la fin du mois</i>		44,5	44,5	42,6	42,6	44,1

Notation de la dette souveraine <i>Note, perspective et date</i>	Standard & Poor's	B	stable	13/05/2018
	Fitch	B+	stable	20/03/2019
	Moody's	B3	positive	28/08/2018

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Jérôme Baconin, Isabelle Rose, Valentine Couderc

Revue par : Isabelle Rose

Version du 13/02/2019